

Avis de la Commission  
11 septembre 2002  
*Orthèses stabilisatrices de cheville*

**Dispositifs** : Orthèses stabilisatrices de cheville

Suite à la saisine conjointe DGS/DSS du 24 septembre 2001 relative aux modalités d'inscription des produits mentionnés à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale, qui étaient auparavant soumis à une procédure d'agrément au titre du TIPS, la Commission d'Evaluation des Produits et Prestations recommande l'inscription sous ligne générique des orthèses stabilisatrices de cheville. Cette recommandation fait également suite à l'avis de la Commission du 30 janvier 2002 concernant les produits AIRCAST<sup>®</sup>, MALLEOLOC<sup>®</sup> et PREMIO<sup>®</sup>.

## RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION D'EVALUATION DES PRODUITS ET PRESTATIONS

|                                               |                                                                               |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| NOM :                                         | Orthèses stabilisatrices de chevilles à deux montants latéraux                |
| SR :                                          | <b>Suffisant</b>                                                              |
| Eléments conditionnant le SR                  |                                                                               |
| Spécifications techniques :                   | Doubles montants latéraux rigides de taille adaptée à la morphologie du sujet |
| Indications :                                 | Entorses externes récentes de la cheville graves ou de gravité moyenne        |
| Conditions de prescription et d'utilisation : |                                                                               |
| ASR :                                         | <b>V</b>                                                                      |
| Type d'inscription :                          | <b>Ligne générique</b>                                                        |
| Population cible :                            | 760 000 à 810 000                                                             |

### Libellé proposé :

"Orthèses stabilisatrices de cheville dans le plan frontal à double montants latéraux rigides de taille adaptée à la morphologie du sujet, pour le traitement des entorses récentes graves ou de gravité moyenne"